

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au ministre de la Guerre, vers le 27 mai 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin au ministre de la Guerre, vers le 27 mai 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 3 p. (458r, 459r, 460v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au ministre de la Guerre, vers le 27 mai 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50495>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [vers le 27 mai 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Farre, Jean-Joseph \(1816-1887\)](#)

Lieu de destination Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la création de chambres de mines dans le pont sur l'Oise du Familistère. Godin explique au ministre, après leur entrevue du 14 mai 1881, que des officiers supérieurs du génie ont visité le pont et ordonné des travaux beaucoup plus importants que prévu pour éviter d'interrompre la circulation. Il demande à être exonéré de ces travaux dans la mesure où les ponts sur les routes nationales et départementales en amont et en aval ne comprennent pas de chambre de mine. Il ajoute que le colonel Richard lui avait laissé espérer une décision favorable.

Notes

- Date de rédaction : la date est illisible sur la copie ; la copie se situe dans le registre de correspondance entre une copie de lettre datée du 27 mai 1881 et une autre du 1er juin 1881.
- Jean-Joseph Farre est ministre de la Guerre du gouvernement français du 28 décembre 1879 au 10 novembre 1881.

Support Quelques mots du texte de la lettre, sur le folio 458r, « le 14 mai courant », sont manuscrits à la mine de plomb.

Mots-clés

[Construction](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Richard \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : pont sur l'Oise](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

À Monsieur le Ministre
de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu le honneur de vous exposer
le 14 mai courant la situation dans
laquelle je me trouve au sujet de la
construction d'un pont sur l'Orise,
sur la propriété de la Société que
j'administre.

Depuis cette époque, j'ai reçu la
visite des officiers supérieurs du Génie
militaire, chargés de la circonscription
de Gisors.

Il est résulté de cette visite que
pour arriver à l'exécution des travaux
sans interrompre longtemps la circula-
tion de l'usine de la Société, il fau-
drait augmenter de beaucoup ces
travaux.

En effet, au lieu de deux ports pour établir les chambres de mine dans les culées, il en faudrait faire quatre. Et pour construire en sous-œuvre les chambres de mine, il faudrait naturellement donner de grandes proportions aux travaux.

Il s'ensuit donc de nouveaux vœux pour Monsieur le Ministre, et son vœux exprimer si réellement je pourrais être exonéré de ce travail, puisque les grands ports qui existent sur les rivières nationales et départementales, en avant et en aval de mine, n'ont aucune chambre de mine, bien que l'un de ces ports ait été construit en même temps que celui de la Société.

J'ai fait valoir, auprès de Monsieur le Ministre du Génie que si les chambres de mine étaient indispensables à la sécurité nationale, il paraîtrait que les ports placés sur les grandes rivières publiques devraient en être les premiers objets.

Sur votre décision seule, Monsieur le Ministre, peut me soustraire à des obligations très-onéreuses pour la

Société du Familistère. Je viens donc
 vous prier de bien vouloir me tracer
 la ligne de conduite que j'ai à suivre.
 M. le Colonel Richard avait en
 la bienveillance de me faire espérer
 une prompté décision. Si elle n'arrive
 le Génie militaire va me contraindre
 à commencer les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le
 Ministre l'assurance de mon
 entier dévouement.

Forster